

AR PREFECTURE

016-211601687-20160520-20160505D-DE  
Regu le 23/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE**

## **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil seize

Le 20 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2016

**PRESENTS :** MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER –  
PÉNIGNAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –  
FAURE – SUTRE

**EXCUSEE :** MME GAILHOUSTET

**ABSENT :** M ESTIENNE

**POUVOIR :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

MME BOULAI a été nommée secrétaire

**2016-05-05 D**

**Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à 22h30**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 25 mars 2016,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à 22h30 pour répondre à la promotion de Madame GUEDES Brigitte.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à 22h30 à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Fait à Jauldes, le 23 mai 2016

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

